

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES D

L'an deux mille vingt-deux, le deux juin, les membres du Comité syndical se sont réunis à Taron sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21	Membres présents : Mme AMARE Mélanie, Mme BITAILLOU Françoise, M. COUET-LANNES Patrick, M. DARBO Nicolas, Mme DUFRECHE Marie-Hélène, Mme DUPLANTIE Marie-Claude, M. GUIRAUT Jean, M. LABROSSE Pierre, Mme LARROUDE Jacqueline, Mme MAILLE Julie, Mme MAILLOT Marie-Christine, M. MICHEL Dominique, Mme PLANTE Michèle, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme UCHAN Samantha, Mme VOEGELI Noémie.
En exercice	21	
Présents	17	
Dont suppléants	0	
Dont représentés	0	
Votants	17	
Dont pour	17	
Dont contre	0	
Dont abstention	0	
		Etaient excusés : M. CANIZARES Yann, Mme FERRANDO Chantal, M. LESCOLLE Grégory, Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie,
		Secrétaire de séance : Mme MAILLOT Marie-Christine

N°2022-C3 – FINANCES – TARIFICATION DES SERVICES ALSH ET ÉTÉ 2022RAPPORT

L'accueil de Loisirs du Syndicat organise pendant les vacances d'été 2022 un séjour montagne ouvert à 24 enfants âgés de 7 à 11 ans ainsi que des stages multi-activités à l'attention des enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans.

Le programme du séjour entre le 20 et le 22 juillet comprend notamment une visite du parc animalier d'Argelès, de l'accrobranche et une randonnée. Les enfants assisteront également au passage du Tour de France à l'occasion de l'étape reliant Lourdes à Hautacam.

Les stages multi-activités sont organisés pour la première fois par l'accueil de loisirs autour d'activités thématiques pendant deux jours consécutifs (sans nuitée).

- « *Animaux et Cie* » les 25 et 26 juillet pour les 3/5 ans au plus près des animaux, avec notamment la visite d'une ferme pédagogique et un atelier d'initiation au poney.
- « *Entre les chênes et les pins* » les 28 et 29 juillet pour les 6/11 ans : Entre sport et culture, les enfants pourront se défouler à l'accrobranche et au mini-golf puis découvrir les méthodes ancestrales à l'écomusée de Marquèze.

Afin de permettre aux enfants de participer à ces activités, quel que soit le niveau de revenus des familles, Mme la Présidente propose de définir les grilles de tarification sociale tenant compte du quotient familial des familles, dans les conditions ci-dessous :

Barème stages multi-activités	
Tranche QF	Tarif stage 2 jours
Tarif QF 0€ - 750€	25,00 €
Tarif QF 751€ - 900€	30,00 €
Tarif QF 901€ - 1 050€	35,00 €
Tarif QF 1 051€ - 1 200€	40,00 €
Tarif QF 1 201€ - 1350€	45,00 €
Tarif QF 1 351€ et plus	50,00 €

Barème séjour Montagne	
Tranche QF	Tarif séjour
Tarif QF 0€ - 750€	55,00 €
Tarif QF 751€ - 900€	70,00 €
Tarif QF 901€ - 1 050€	85,00 €
Tarif QF 1 051€ - 1 200€	105,00 €
Tarif QF 1 201€ - 1350€	125,00 €
Tarif QF 1 351€ et plus	155,00 €

Enfin, par délibération n°2022-B6 du 07 avril 2022, le comité syndical a validé la nouvelle grille de tarification applicable aux services de restauration (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Cette décision prévoit ainsi qu'à partir du 11 juillet 2022, la grille tarifaire suivante doit être appliquée pour les services restauration en période scolaire et extrascolaire :

Tranches QF	Prix unitaire repas 1 et 2 enfants	Prix unitaire repas plus de 2 enfants
0 à 750	1,0 €	1,0 €
751 à 1 200	3,48 €	3,28 €
plus de 1200	3,69 €	3,48 €

Jusqu'à présent, les repas n'étaient pas facturés lors de l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ainsi, à partir du 11 juillet 2022, les prix unitaires des repas seront facturés aux familles, en complément du prix de la demie journée (4,5 €) ou de la journée (9 €).

Le tarification totale de la journée complète avec repas doit être appliquée dans les conditions suivantes :

Tranches QF	Prix unitaire repas 1 et 2 enfants	Total journée ALSH + repas	Prix unitaire repas plus de 2 enfants	Total journée ALSH + repas
0 à 750 €	1,0 €	10,00€	1,0 €	10,00€
751 à 1200 €	3,48 €	12,48€	3,28 €	12,28€
Plus de 1200 €	3,69 €	12,69€	3,48 €	12,48€

Certaines familles ont alerté les élus du comité syndical et la Direction, sur les effets de l'augmentation du prix de la journée d'accueil et de leurs difficultés à pouvoir supporter cette hausse, dans le contexte économique actuel. Pour certaines familles qui inscrivent des fratries à l'accueil de loisirs, ces contraintes sont encore plus fortes.

Pour autant, malgré cette hausse suite à l'intégration du prix unitaire du repas, la grille tarifaire validée par le comité Syndical reste cohérente et avantageuse en comparaison avec les tarifs pratiqués par d'autres accueils de loisirs à proximité.

Aussi, tenant compte des besoins et des difficultés de certaines familles à pouvoir accéder aux services d'accueil de loisirs du Syndicat, notamment pour les familles avec plusieurs enfants,

Considérant l'augmentation des charges du service restauration, en particulier la hausse du prix des repas préparés par l'ESAT de Diusse pour l'ALSH (augmentation de 22% du prix unitaire du repas facturé au syndicat depuis le 1^{er} mars 2022) et des autres charges de fonctionnement générales (coût des énergies, masse salariale...) de l'ALSH,

Vu l'analyse des tarifs d'ALSH pratiqués par les collectivités voisines,

Considérant la nécessité de mettre en œuvre une tarification des services juste, équitable et accessible,

Il est proposé au comité syndical les scénarii suivants :

Proposition 1 : Maintien de la grille tarifaire applicable à compter du 11 juillet 2022, à savoir :

Tarifs journée ou demie journée ALSH / mercredi et Tarifs repas

ALSH	Allocataires	Avec ATL CAF 64	Avec Bons vacances MSA
Journée	9 €	5 €	3,50 €
½ journée	4,50 €	2,50 €	1,75 €

Tranches QF	Prix unitaire repas 1 et 2 enfants	Prix unitaire repas plus de 2 enfants
0 à 750	1,0 €	1,0 €
751 à 1 200	3,48 €	3,28 €
plus de 1200	3,69 €	3,48 €

Proposition 2 : Maintien de la grille tarifaire ALSH et mercredis actuelle et application de la tarification des repas pour l'ALSH et les mercredis à compter du 1^{er} septembre 2022

Proposition 3 : Modification des tarifs journée et demie journée ALSH et mercredi pour tenir compte du quotient familial et du nombre d'enfants inscrits à l'accueil de loisirs et maintien de la grille tarifaires des repas

Journée ALSH et mercredi	Tarif appliqué au 1er enfant	Tarif appliqué au 2ème enfant	Soit un total pour 2 enfants	Tarif appliqué à partir du 3ème enfant	Soit un total pour 3 enfants
Tarif QF 0€ - 750 €	8,20 €	5,75 €	13,95 €	4,05 €	18,00 €
Tarif QF 751€ - 900€	8,45 €	5,90 €	14,35 €	4,15 €	18,50 €
Tarif QF 901€ - 1 050€	8,75 €	6,15 €	14,90 €	4,30 €	19,20 €
Tarif QF 1 051€ - 1 200€	9,00 €	6,30 €	15,30 €	4,40 €	19,70 €
Tarif QF 1 201€ - 1 350€	9,25 €	6,50 €	15,75 €	4,55 €	20,30 €
Tarif QF 1 351€ et plus	9,50 €	6,65 €	16,15 €	4,55 €	20,70 €

1/2 journée ALSH et mercredi	Tarif appliqué au 1er enfant	Tarif appliqué au 2ème enfant	Soit un total pour 2 enfants	Tarif appliqué à partir du 3ème enfant	Soit un total pour 3 enfants
Tarif QF 0€ - 750 €	4,10 €	2,85 €	6,95 €	2,00 €	8,95 €
Tarif QF 751€ - 900€	4,25 €	2,95 €	7,20 €	2,05 €	9,25 €
Tarif QF 901€ - 1 050€	4,40 €	3,05 €	7,45 €	2,15 €	9,60 €
Tarif QF 1 051€ - 1 200€	4,50 €	3,15 €	7,65 €	2,20 €	9,85 €
Tarif QF 1 201€ - 1 350€	4,65 €	3,25 €	7,90 €	2,30 €	10,20 €
Tarif QF 1 351€ et plus	4,75 €	3,35 €	8,10 €	2,35 €	10,45 €

Tranches QF	Prix unitaire repas 1 et 2 enfants	Prix unitaire repas plus de 2 enfants
0 à 750	1,0 €	1,0 €
751 à 1 200	3,48 €	3,28 €
plus de 1200	3,69 €	3,48 €

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

DECIDE de fixer pour le séjour montagne du 20 au 22 juillet 2022 la grille de tarification ci-dessous :

Barème séjour Montagne	
Tranche QF	Tarif séjour
Tarif QF 0€ - 750€	55,00 €
Tarif QF 751€ - 900€	70,00 €
Tarif QF 901€ - 1 050€	85,00 €
Tarif QF 1 051€ - 1 200€	105,00 €
Tarif QF 1 201€ - 1350€	125,00 €
Tarif QF 1 351€ et plus	155,00 €

DECIDE de fixer pour les stages multi-activités la grille de tarification ci-dessous :

Barème stages multi-activités		
Tranche QF	Tarif stage 1 jour	Tarif stage 2 jours
Tarif QF 0€ - 750€	12,50 €	25,00 €
Tarif QF 751€ - 900€	15,00 €	30,00 €
Tarif QF 901€ - 1 050€	17,50 €	35,00 €
Tarif QF 1 051€ - 1 200€	20,00 €	40,00 €
Tarif QF 1 201€ - 1 350€	22,50 €	45,00 €
Tarif QF 1 351€ et plus	25,00 €	50,00 €

DECIDE de retenir pour les services d'accueil ALSH et des mercredis les grilles tarifaires ci-dessous :

Journée ALSH et mercredi	Tarif appliqué au 1er enfant	Tarif appliqué au 2ème enfant	Soit un total pour 2 enfants	Tarif appliqué à partir du 3ème enfant	Soit un total pour 3 enfants
Tarif QF 0€ - 750 €	8,20 €	5,75 €	13,95 €	4,05 €	18,00 €
Tarif QF 751€ - 900€	8,45 €	5,90 €	14,35 €	4,15 €	18,50 €
Tarif QF 901€ - 1 050€	8,75 €	6,15 €	14,90 €	4,30 €	19,20 €
Tarif QF 1 051€ - 1 200€	9,00 €	6,30 €	15,30 €	4,40 €	19,70 €
Tarif QF 1 201€ - 1 350€	9,25 €	6,50 €	15,75 €	4,55 €	20,30 €
Tarif QF 1 351€ et plus	9,50 €	6,65 €	16,15 €	4,55 €	20,70 €

1/2 journée ALSH et mercredi	Tarif appliqué au 1er enfant	Tarif appliqué au 2ème enfant	Soit un total pour 2 enfants	Tarif appliqué à partir du 3ème enfant	Soit un total pour 3 enfants
Tarif QF 0€ - 750 €	4,10 €	2,85 €	6,95 €	2,00 €	8,95 €
Tarif QF 751€ - 900€	4,25 €	2,95 €	7,20 €	2,05 €	9,25 €
Tarif QF 901€ - 1 050€	4,40 €	3,05 €	7,45 €	2,15 €	9,60 €
Tarif QF 1 051€ - 1 200€	4,50 €	3,15 €	7,65 €	2,20 €	9,85 €
Tarif QF 1 201€ - 1 350€	4,65 €	3,25 €	7,90 €	2,30 €	10,20 €
Tarif QF 1 351€ et plus	4,75 €	3,35 €	8,10 €	2,35 €	10,45 €

Tranches QF	Prix unitaire repas 1 et 2 enfants	Prix unitaire repas plus de 2 enfants
0 à 750	1,0 €	1,0 €
751 à 1 200	3,48 €	3,28 €
plus de 1200	3,69 €	3,48 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
 La Présidente,

Michèle PLANTE